



Le 24 janvier 2012

Monsieur Serge R. Tremblay
Directeur principal Projets de transport et construction
Hydro-Québec Équipement et services partagés
Place Dupuis, Tour 1, 16^e étage
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Deuxième série de questions et commentaires concernant le projet de
poste Henri-Bourassa à 315-25 kV
(Dossier 3211-11-108)**

Monsieur,

À la suite de la consultation concernant votre document de réponses à notre première série de questions et commentaires, vous trouverez ci-dessous quelques questions et commentaires additionnels concernant l'étude d'impact du projet en titre.

Les réponses à ces questions et commentaires peuvent être regroupées dans une lettre ou un rapport distinct (addenda).

1. Il est pertinent de préciser qu'une friche a une valeur écologique pour tous les services écosystémiques qu'elle rend dont celui d'habitat faunique. Ainsi, afin d'en arriver à une compréhension complète des enjeux du projet, il serait important de quantifier et de localiser toutes les superficies de friche qui seraient perdues en raison de celui-ci (postes aérosouterrains, nouveaux pylônes, changement de trajectoire du chemin d'accès, bassin de rétention et fossé, etc.). Cette comptabilisation des empiètements dans les friches permettrait de mieux évaluer la compensation, si celle-ci était nécessaire, pour des pertes d'habitats fauniques.

...2

2. L'initiateur peut-il indiquer quel type d'entretien (épandages d'herbicides, coupes d'arbres et arbustes, etc.) est effectué dans les friches présentes sur le terrain du projet, à quelle fréquence ces entretiens sont réalisés et où sont situées les portions du territoire en lien avec le projet à l'étude?
3. Pour la phase de construction, Hydro-Québec doit s'engager à prendre les mesures nécessaires pour respecter les « Limites et lignes directrices préconisées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction », si les vérifications démontraient des dépassements.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le chef par intérim du
Service des projets en milieu terrestre,



Hervé Chatagnier

p.j.